



TRAVAUX PUBLICS AU QUÉBEC
Pour un domaine sécuritaire, durable et reconnu.



Dissolution du Chapitre du Québec au sein de l'*American Public Works Association* – APWA et création d'un OBNL au Québec

30 mars 2022

Chers membres et partenaires,

D'un commun accord, les administrateurs de l'*American Public Works Association* – APWA et les administrateurs du Chapitre du Québec - *Association des travaux publics d'Amérique* - ATPA annoncent que des travaux se sont amorcés afin de dissoudre l'affiliation actuelle entre les deux organisations.

En effet, le Chapitre du Québec a existé à travers l'APWA durant plus de 50 ans et nous sommes fiers de l'ensemble des actions qui ont été posées et de tout son parcours qui font qu'aujourd'hui, au Québec, les travaux publics sont davantage connus et reconnus. Cela dit, le modèle d'affaires a depuis évolué pour les deux entités et nous étions rendus au bout des options d'opérations communes. Rappelons qu'au Québec, l'utilisation de la langue française est obligatoire, nos lois et réglementations sont différentes de celles des États-Unis et que nos enjeux de formations nécessitent un effort de création local. Ainsi, nous n'avons pas été en mesure de nous conformer facilement aux règles de déclaration d'impôt spécifiques requises pour assurer la protection du statut d'organisme à but non lucratif au Canada et aux États-Unis et avons décidé qu'il serait plus facile d'établir un groupe ayant son propre statut juridique et financier au sein de la province de Québec.

Nous remercions la centaine d'administrateurs qui se sont impliqués toutes ces années, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Nous leur devons beaucoup.

Création de l'Association des travaux publics du Québec

Pour rendre possible le transfert de l'ensemble des activités du Québec (membership, formations, conférences et activités) vers la nouvelle organisation québécoise, nous avons créé l'Association des travaux publics du Québec (TPQuébec) et nous procédons progressivement au transfert des activités. Ce transfert devrait être terminé d'ici le 30 avril 2022. Dans ce cadre, votre membership sera transféré automatiquement vers l'Association des travaux publics du Québec et vous recevrez dans les prochains jours une convocation à participer à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des travaux publics du Québec.

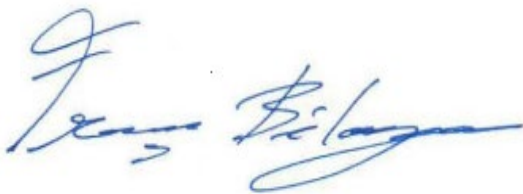
Au niveau des services qui sont offerts actuellement, rien ne change. L'offre demeure et vos inscriptions seront conservées et transférées vers la nouvelle entité.

Concernant les relations futures auprès de l'APWA, des discussions sont en cours afin de voir à la possibilité d'une nouvelle entente permettant de conserver un lien auprès de nos confrères nord-américains. Entre-temps, si vous souhaitez conserver un statut de membre à l'APWA (incluant les services, les frais et l'administration américaine) il vous est toujours possible de le faire via une demande d'adhésion directement au www.apwa.net.

Nous sommes confiants que les changements annoncés seront positifs pour les travaux publics au Québec et permettront plus de possibilités. Vous verrez des changements prochainement qui feront écho à cette annonce et nous vous tiendrons informé de l'évolution de ce dossier.

Entre-temps, aucune action de votre part n'est nécessaire et les opérations et les activités actuelles sont maintenues.

Cordialement,



François Bélanger, MBA
Président, Chapitre du Québec
Association des travaux publics d'Amérique



Stan Brown, PE, PWLF
Président
American Public Works Association

CC.

Guillaume Lamothe, président élu
Patrick Gariépy, président sortant et délégué APWA
François Méthot-Borduas, trésorier
Roch Arbour secrétaire
Danielle Comeau, administrateur
Hafid Ouali, administrateur
Michel Lachapelle, administrateur
Martin Letarte, administrateur
Roger-Pier Mercier, administrateur
Luc Fugère, administrateur
Steeve Seguin, administrateur